



COMMISSION SPORTIVE DEPARTEMENTALE du 21/09/09

COMITE DEPARTEMENTAL
DE TENNIS DE TABLE
DE SAONE ET LOIRE

A tous les Clubs,

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A partir de cette saison, il n'y a plus de correspondant au bout du fil qui attends nos résultats. Comme annoncé à l'assemblée générale du CD71, ce sera à chaque club de transmettre les résultats directement sur le site de CD71, François Clémencet se charge rapidement de créer ce lien.

Pour que le journal puisse récupérer les résultats il faudra qu'ils soient rentrés au plus tard le dimanche midi. Les clubs qui reçoivent **ou ceux qui auraient du recevoir (en cas d'inversion pour indisponibilité de salle)** seront les seuls à pouvoir rentrer ces résultats. En cas de doute il vous faudra vérifier sur SPID qui reçoit, bien que sur les documents qui vous sont transmis ce soit précisé, quand il y a une barre verticale noire devant deux clubs, c'est celui de droite qui était censé recevoir.

Vous trouverez aussi certaines précisions horaires liées à des impératifs de salles, sur la première journée Montceau jouera à 18h00, l'adresse de la salle vous sera communiquée par Michel Degtiar.

En cas de doute n'hésitez pas à me contacter 03/85/92/95/56, 06/12/82/03/53.

Je vous joins les feuilles de poules, merci si vous constatez un oubli ou une erreur de me le faire savoir le plus vite possible et non la veille de la première journée comme la saison passée.

Le règlement du Championnat départemental en cours de vérification vous parviendra très prochainement.

Nul n'étant censé ignorer la loi, merci à chacune et à chacun de vérifier les certificats médicaux s'ils n'apparaissent pas sur la licence. En cas d'absence de celui-ci, aucun joueur ou joueuse ne peut-être autorisé à accéder à l'aire de jeu.

Le Président de la CS,
J. Brulé